INSCRIPTIONS

ACCUEIL DE LOISIRS « LES ROUGEAUX »

1- INFORMATIONS

Afin d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions, nous devons connaître le nombre précis de présences au plus tard le mercredi précédant le 1er de chaque mois.

Tout enfant non inscrit mensuellement 48h avant à l'Accueil de Loisirs ne pourra être accueilli qu'en fonction des places disponibles.

En cas d'annulation (en Ville Basse), merci de contacter le Secrétariat de l'Accueil de Loisirs avant 15h la veille du jour concerné (01 64 70 51 81).

ABSENCES : UN CERTIFICAT MEDICAL DEVRA ETRE TRANSMIS DANS LES 48H SUIVANT L'ABSENCE DE L'ENFANT. *Toute absence non justifiée entrainera le règlement de l'inscription prévue.*

Pour assurer un meilleur service, tout enfant inscrit en Ville Basse (VB) devra être déposé et récupéré sur le site d'Accueil de la Ville Basse.

Adresse du site : École du Petit Vaugirard -23, Rue du Petit Vaugirard – 77130 Montereau-Fault-Yonne

LA FICHE D'INSCRIPTION (AU VERSO) EST À REMETTRE EXCLUSIVEMENT :

- auprès du Secrétariat de l'Accueil de Loisirs Les Rougeaux, 6 chemin de la fontaine des Rougeaux
- ou par mail à : accueildeloisirs@ville-montereau77.fr

X Ne pas la remettre aux écoles ni aux animateurs

Pour tout renseignement merci de contacter l'accueil de loisirs au 01 64 70 51 81

RAPPEL DES HORAIRES :

Pendant les vacances scolaires,

- Accueil de loisirs : de 9h à 17h
- APPS : de 6h30 à 9h le matin et de 17h à 19h le soir

Pendant la période scolaire,

- Accueil de loisirs : de 8h à 19h
- APPS : de 6h30 à 8h le matin

LE MAIRE DE MONTEREAU

JAMES CHÉRON

2- FICHE D'INSCRIPTION

RESPONSABLE LEGAL

Nom /prénom : ……

Tél. portable : …….

Tél. bureau : …….

Tél. domicile : ……..

E-mail : ……..

ENFANTS A INSCRIRE

Nom : ……

Prénom : ……..

Année de naissance :……..

Section maternelle ☐ Section élémentaire/collège ☐

DATES D'ACCUEIL SOUHAITEES

Cochez les cases correspondantes.

Dates	VB Journée	VH Journée	½ Journée Matin 8h00/13h30	½ Journée Après-midi 13h30/19h00
Mercredi 6 octobre 2020				
Mercredi 13 octobre 2020				

**Ville Basse / Ville Haute*

DATE :

SIGNATURE :